



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des  
Marchés Publics

*Le Président*

انواكشوط، في 23 DEC 2021

رقم 090 27  
A.R.M.P/Président  
س.ت. ص.ع

الرئيس

**AVIS DE SUSPENSION**

La Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'ARMP a décidé, suite aux recours respectifs de MEDIAMAX et de ENIM/INTERQUAL SERVICES/IMA, la suspension de la procédure de passation, par la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), du marché relatif à la sélection d'un consultant pour le développement de programme et contenu de formation en compétences de vie / PEJ, objet du DAOI N°01 /UGPNRN/684/2021 et ce, jusqu'au prononcé de sa décision définitive, en vertu des articles 41,42 et 53 de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, des articles 151, 152 et 156 du décret N°2017-126 du 2 novembre 2017 abrogeant et remplaçant les dispositions des décrets d'application de la loi n°2010-044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics.

*Ahmed Salem TEBAKH*

